Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre entre les Conseils d'Etat vaudois et valaisan

Les Conseils d'Etat valaisan et vaudois ont tenu le 21 avril 2010 - dans le cadre de leurs rencontres périodiques - une séance de travail commune sur le site de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Les deux gouvernements ont fait le point sur les projets d'envergure qu'ils conduisent de concert.

3e correction du Rhône

En raison de la capacité insuffisante du lit du fleuve et de l'instabilité généralisée des digues, l'aménagement du Rhône ne protège plus la plaine contre la crue centennale. En réponse aux déficits constatés, le projet de la 3e correction du Rhône poursuit un triple objectif : sécuritaire, environnemental et socio-économique. Les deux gouvernements constatent avec satisfaction l'évolution de ce dossier. Dans le courant du premier semestre 2011, ils seront en mesure d'approuver l'avant-projet définitif du plan d'aménagement de la 3ème correction du Rhône.

Académie de police de Savatan

Les Conseils d'Etat vaudois et valaisan se sont engagés à tout entreprendre pour assurer la pérennité de l'Académie de police de Savatan et ainsi offrir aux policiers des deux cantons une formation de qualité répondant aux exigences croissantes de cette profession. Vaudois et Valaisans réaffirment leur volonté de maintenir et d'approfondir une coopération durable avec la Confédération (voir communiqué séparé sur la Déclaration commune).

Hôpital de Riviera-Chablais

La réorganisation hospitalière de la Riviera et du Chablais vaudois et valaisan prévoit une nouvelle structure hospitalière, qui remplacera cinq établissements de soins aigus. Au printemps 2009, les deux cantons ont adhéré à la convention intercantonale créant ce nouvel Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais. Le 9 avril 2010, le Conseil

d'Etablissement a lancé le concours de projet. A la fin mai 2010, le jury sélectionnera 4 à 8 équipes sur la base de critères prédéfinis par le règlement du concours. Les candidats retenus disposeront de quatre mois pour présenter leur projet d'hôpital. A la fin de l'automne, le jury désignera le projet lauréat. Suivront les étapes d'appel d'offre d'entreprise générale et d'adjudication. Les travaux devraient se terminer en octobre 2015.

Infrastructure CFF Lausanne-Brigue

Les deux cantons ont évoqué le dossier de la ligne CFF du Simplon, reliant Lausanneà Brigue. La Confédération prévoit, dans le cadre du programme ZEB validé par les Chambres fédérales, des travaux qui permettront de résorber les goulets d'étranglements. Dits travaux assureront un gain de temps et augmenteront le rendement par l'engagement de convois à deux étages. Vaudois et Valaisans ont décidé d'étudier conjointement la nature des travaux et le calendrier prévu par la Confédération pour déterminer les gains qu'offrirait un préfinancement des études par les deux cantons

Projet d'agglomération du Chablais

Les deux gouvernements ont dressé un état d'avancement du projet d'agglomération du Chablais (Aigle, Bex, Ollon sur Vaud et Collombey-Muraz, Massongex et Monthey) Le dossier de projet sera déposé à la Confédération au plus tard le 31 décembre 2011. Les deux Conseils d'Etat se réjouissent de constater que les structures de pilotage et de travail fonctionnent pleinement et que les premiers éléments du projet ont été définis, en particulier dans le domaine de la mobilité. L'objectif est d'assurer un dynamisme de la région tant au niveau de l'économie que du logement, en l'intégrant dans un projet global et cohérent.

Au terme de la rencontre, les deux Gouvernements se sont réjouis de la qualité de leur collaboration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 avril 2010

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat du canton de Vaud, 021 316 40 59 et Philipp Spoerri, chancelier d'Etat du canton du Valais, 027 606 21 12

Déclaration_VD-VS_Savatan